

Quoiqu'il en soit, l'œuvre fondée par M. Brousseau est aujourd'hui solidement assise, et après ce qui vient d'être fait, ce serait certainement se défier de la Providence que d'entretenir des appréhensions pour l'avenir.

Maintenant, un mot du but de cette institution.

Je dirais, tout d'abord, que l'instruction comprend le petit et le grand orphelinat.

*Le petit orphelinat* est sous la direction des Sœurs du Perpétuel Secours, institut que M. Brousseau a créé lui-même pour les fins de son œuvre.

Il comprend les petits garçons et les petites filles.

Les bonnes Sœurs s'occupent d'abord, sous la direction du chapelain, qui est M. Brousseau, de l'instruction religieuse et intellectuelle de ces enfants. Les jeunes garçons travaillent ensuite à différentes heures de la journée aux travaux des champs. On leur donne des leçons d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture théorique et pratique, suivant leur âge.

Les filles reçoivent des leçons d'économie domestique, apprennent à faire la cuisine, filer, tricoter, tisser, les travaux aux jardins, potagers, même à cultiver les fleurs, comme récréation. Elles apprennent, en outre, à tenir une laiterie, faire le beurre et toutes les choses indispensables pour une bonne ménagère.

Quant au grand orphelinat que M. le curé Brousseau se propose de construire incessamment, voici son utilité. Jusqu'à ces dernières années, le petit orphelinat renvoyait les garçons à l'âge de 14 et 15 ans. On les plaçait chez des parents, dans des familles qui, généralement, se montraient assez peu intéressées à l'avenir de ces enfants. Arrivés en effet à un certain âge, ces enfants quittaient ces familles, allaient se fixer dans les villes du Canada ou aux Etats-Unis, et finissaient même par devenir d'assez mauvais sujets.

C'est pour remédier à cet état de choses que M. le curé Brousseau, toujours sur la brèche, a résolu de créer le grand orphelinat d'agriculture et de colonisation, qui complètera le petit orphelinat. Ces jeunes garçons passeront à l'âge de douze à treize ans sous la direction d'une communauté spéciale de religieux en voie de formation, dont le but sera de les diriger, de continuer leur instruction dans l'agriculture et de les grouper ensuite dans un centre de colonisation.

C'est pour réaliser ce projet que M. l'abbé Brousseau a acheté,